


|  |   |
|--|---|
| <p>Ministère de l'Agriculture<br/>Institution de la Recherche<br/>et de l'Enseignement<br/>Supérieur Agricoles</p> |  |
| <p>Valorisation des acquis de la recherche dans le<br/>domaine de l'eau /PAPS-eau</p>                              |   |

**APPEL A CANDIDATURE POUR L'EXECUTION  
DE PROJETS PILOTES DE VALORISATION DES ACQUIS  
DE LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'EAU  
PROJET PAPS/EAU  
ANNEE 2014**

**TN-2014-GNE-0708457964**

| Calendrier prévisionnel                               |                    |
|---|--------------------|
| <b>1<sup>ère</sup> étape : Note Conceptuelle</b>      |                    |
| Lancement de l'Appel à propositions                   | : 30 Décembre 2014 |
| Date limite pour le dépôt de la note conceptuelle     | : 12 Janvier 2015  |
| Diffusion des résultats                               | : 20 Janvier 2015  |
| <b>2<sup>ème</sup> étape : Projet Détaillé</b>        |                    |
| Date limite pour le dépôt des propositions détaillées | : 28 Janvier 2015  |

| Personne de contact  |
|--|
| <p>Dr. Aniss Ben Rayana ; Directeur de la Diffusion des Innovations et de la Liaison<br/>entre la Recherche et la Vulgarisation<br/><a href="mailto:benrayana.aniss@iresa.agrinet.tn">benrayana.aniss@iresa.agrinet.tn</a></p> |

## **1. CONTEXTE GENERAL**

Dans le cadre du projet " Valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau" (PAPS-Eau), financé par la Commission Européenne dans le cadre du Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole PAPS-Eau, l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA), lance au titre de l'année 2014, **trois projets pilotes de recherche multidisciplinaires :**

- **Projet Pilote N°1 : Agriculture de conservation**
  - **Composante n°1** : Le semis direct
  - **Composante n°2** : Conduite de l'irrigation déficitaire à l'eau salée
- **Projet Pilote N°2 : Pilotage des irrigations des arbres fruitiers (cas des agrumes)**
- **Projet Pilote N°3: Amélioration des systèmes de production des cultures en géothermie**

## **2. Objectif global du Projet:**

Les bonnes pratiques agricoles peuvent aider à conserver la production agricole à des niveaux optimums sans pour autant provoquer une dégradation des ressources naturelles tout en assurant un développement durable.

Le terme "bonnes pratiques agricoles" est aujourd'hui communément utilisé pour désigner des codes relatifs aux méthodes de production agricole, codes mis en œuvre au niveau des exploitations agricoles et que promeuvent un grand nombre de gouvernements, distributeurs, exportateurs, producteurs, universitaires et autres acteurs du secteur agricole dans le monde (FAO, 2007). En effet, les bonnes pratiques agricoles aident à promouvoir l'agriculture durable et contribuent à améliorer le développement socioéconomique et environnemental.

Le présent projet, regroupe trois (3) projets pilotes, chacun d'eux est conçu autour de deux programmes : programme scientifique et programme de développement (de rayonnement).

Le projet, d'une durée de 30 mois va appuyer sur les efforts du pays pour lever les contraintes et saisir les opportunités de l'utilisation appropriée des techniques culturales et la gestion efficiente des ressources d'irrigation à l'amélioration des systèmes de production des exploitations agricoles pour les rendre plus productifs et durables, à des fins de développement.

Le projet cherchera à mettre en place un système de partenariat entre les structures de recherche et les structures de vulgarisation ; un mécanisme durable synergie entre chercheurs/développeurs/agriculteurs afin de créer un environnement favorable à la valorisation des résultats de recherche.

**Les Résultats attendus :**

- L'amélioration de la connaissance des paramètres de l'irrigation pour les différentes cultures et selon la nature des sols;
- Le développement des meilleures pratiques agronomiques;
- L'évaluation du bilan hydrique des sols dans les systèmes de cultures pluviales et irriguées afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau d'irrigation et de mieux conserver l'eau du sol pour les besoins des plantes.
- Proposer des solutions pour lever les contraintes identifiées

• **Cible :**

La cible finale étant l'agriculteur; et les autres utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, mais pour arriver à cet usager final, plusieurs acteurs doivent intervenir dans des chaînes de valeur en rapport avec les produits à valoriser ; nous citerons notamment: vulgarisateurs, ingénieurs, chercheurs et enseignants, étudiants et profession, industriels, sociétés de services, etc.

Chaque proposition de projet doit regrouper une équipe formée de 3 à 4 chercheurs multidisciplinaires en vue d'apporter des solutions pratiques et concrètes aux problèmes posés par la profession en rapport avec le domaine concerné.

### 3. Les activités du Projet

Le projet présenté à la Commission Européenne comporte les projets pilotes suivants :

- **Projet Pilote N°1 : Agriculture de conservation**
  - **Composante n°1** : Le semis direct
  - **Composante n°2** : Conduite de l'irrigation déficitaire à l'eau salée
- **Projet Pilote N°2 : Pilotage des irrigations des arbres fruitiers (cas des agrumes)**
- **Projet Pilote N°3: Amélioration des systèmes de production des cultures en géothermie**

#### **Projet Pilote 1 : Agriculture de conservation**

L'agriculture de conservation (AC) est une nouvelle technologie introduite en Tunisie depuis 1999/2000, dans le cadre d'un projet de transfert de technologie composé de deux programmes : un programme scientifique (AC/PS) et un programme de rayonnement (AC/PR).

Les deux programmes ont été gérés respectivement par l'IRESA et l'Institut National des Grandes Cultures (INGC), avec une autonomie de gestion. Le projet/AC a concerné uniquement les grandes cultures, surtout en pluvial, alors qu'elle pourrait être appliquée pour des systèmes de production diversifiés.

Jusqu'à présent, l'agriculture de conservation (AC) est pratiquée sur une superficie de 13000 ha, et ne concerne que les grandes exploitations qui étaient encadrées par les deux programmes (AC/PS + AC/PR). Depuis la fin du projet de Transfert AC, un appui financier très modeste est assuré à l'AC/PS par l'INGC et l'IRESA, en attendant le montage d'un projet national AC/PS-PR.

Les objectifs majeurs de l'AC sont: **i)** la reconstruction des sols dégradés par l'amélioration du taux de la matière organique et sa 'pompe biologique', **ii)** l'amélioration de l'infiltration et la capacité de rétention de l'eau dans le sol, **iii)** la réduction du coût de production, **iv)** l'amélioration du potentiel de séquestration de carbone pour une meilleure adaptation au réchauffement climatique.

**Ce projet pilote est subdivisé en deux composantes :**

#### **Composante 1 : Le semis direct**

Dans les cultures extensives, la gestion du sol, l'irrigation et la fertilisation représentent les coûts majeurs de production. Avec le système traditionnel de culture, ces coûts augmentent de façon importante. Ajouter à cela la perte de potentiel du sol car les labours intensifs (3 à 4 fois) provoquent un appauvrissement dû à l'érosion. Il serait par conséquent

bénéfique de passer d'un système de gestion du sol traditionnel (avec labour intensif) à un système d'agriculture de conservation tel que le semis direct. Il s'agit de procéder à un semis sans préparation préalable des lits de semences pour les grandes cultures. L'objectif de cette technique est de conserver et d'améliorer l'utilisation des ressources naturelles d'une façon plus efficace par la gestion intégrée du sol, de l'eau, des agents biologiques et des apports de produits externes.

**Les résultats attendus sont:**

- Amélioration du taux de la matière/carbone organique de 0.03%/an.
- Amélioration de l'efficacité de l'utilisation d'eau en pluvial et en irrigué.
- Réduction du coût de production
- Réduction de la variabilité des rendements.
- Apparition d'agriculteurs/Experts/Agrégateurs en AC.

**Bénéficiaires et organismes chargés de mise en œuvre :**

La mise en œuvre sera assurée conjointement par l'IRESA et l'INGC.

Les bénéficiaires sont: Chercheurs, Techniciens/CRDA, Agriculteurs, GDAs, SMSAs, SMVDAs, techniciens de l'AVFA...

**Les activités à mettre en œuvre sont:**

**A1. Planifications/exécution/ Suivi et évaluation des activités :**

- Préparation d'une fiche d'évaluation du projet (mi-parcours, finale)
- Faire de la ferme une station expérimentale.
- Contrat (ferme privée) ou engagement (ferme Etatique) de R/D.
- Un site scientifique au centre de 5 sites périphériques à 5-10 km de distance.
- Ferme d'excellence pour consolidation du PS (Privée, Etatique)
- Contraster les scénarios agronomiques classiques avec ceux du PS.
- Appui à l'agriculteur (ferme expérimentale) de simuler les scénarios réussis du conduit sur 4-5ha
- La fierté de la réussite fait de l'agriculteur l'homme à écouter (Agriculteur/Expert/Agrégateur).

**A2. Renforcement des capacités des différents intervenants :**

- Formation des décideurs, scientifiques, techniciens et agriculteurs (en Tunisie, à l'étranger).
- Formation d'un spécialiste en 'editing' technique et scientifique (affiches/guides: Scientifiques, techniciens, agriculteurs//décideurs, articles).
- Echange d'expérience avec l'étranger (universités, associations d'agriculteurs, fondations...).

- Créer un réseau d'innovation dans le domaine de l'eau, animé par la DDILRV (Direction de la Diffusion des Innovations et la Liaison entre Recherche et Vulgarisation - IRESA), avec des points focaux dans les structures concernées, et en assurer le renforcement de ses capacités (humaines et matérielles).

### **A3. Dissémination :**

- Atelier de démarrage, atelier d'évaluation mi-parcours, atelier de restitution des résultats
- Mise en place de plates formes interactives sur site Web de l'IRESA pour diffuser des informations sur la gestion et l'économie d'eau avec un système d'assistance et d'aide à l'utilisation de ces informations.
- Production des articles de vulgarisation (affiches, dépliants, guides techniques).
- Mettre un système documentaire à la disposition de structures impliquées dans le projet.
- Démarrage/création d'un observatoire des données sur l'AC

### **Composante 2 : Conduite de l'irrigation déficitaire à l'eau salée**

L'irrigation déficitaire est une pratique qui consiste à appliquer délibérément moins d'eau que la quantité nécessaire pour satisfaire les besoins en eau de la culture. Le déficit hydrique décidé devrait se traduire par une réduction du rendement moins importante que la réduction de la quantité d'eau apportée.

Lorsque les quantités d'eau d'irrigation ne permettent plus de couvrir l'évapotranspiration maximale des cultures deux solutions sont possibles : réduire les superficies irriguées de façon à couvrir l'ETc maximale et maintenir les niveaux de rendement à leurs valeurs maximales ou maintenir les superficies irriguées et réduire les apports, dans ce cas il faut s'attendre à une chute du rendement.

L'application de quantités d'eau d'irrigation en dessous de l'ETc maximale est appelée irrigation déficitaire (DI). Elle consiste à réduire volontairement les apports d'eau tout en acceptant une certaine réduction des rendements.

La conduite de l'irrigation déficitaire ne diffère pas fondamentalement de celle de l'irrigation classique, il s'agit d'abord de déterminer l'évapotranspiration maximale de la culture (ETc), déterminer les apports correspondants, et appliquer une réduction par rapport aux quantités maximales calculées.

Cette méthode donne la possibilité de valorisation de l'eau salée dans les périmètres privés sur puits de surface dans les régions arides et pour la culture de pomme de terre vu sa forte valeur économique (cultivée en hiver, automne ou printemps).

**Les résultats attendus sont:**

- Economiser et améliorer la productivité de l'eau par la reconversion du système d'irrigation et généralisation de l'irrigation déficitaire
- Optimisation du rendement
- Contrôler la salinisation du sol

**Bénéficiaires et organismes chargés de mise en œuvre :**

- La mise en œuvre sera assurée conjointement par l'IRESA et le Centre Technique de la Pomme de Terre et de l'Artichaut (CTPTA) et le Centre Technique des Dattes (CTD).
- Les bénéficiaires sont: Chercheurs, Techniciens/CRDA, Agriculteurs, GDAs, SMSAs, SMVDAs, techniciens de l'AVFA...

**Les activités à mettre en œuvre sont:****A1. Planifications/exécution/ Suivi et évaluation des activités :**

- Préparation d'une fiche d'évaluation du projet (mi-parcours, finale)
- Faire de la ferme une station expérimentale.
- Contrat (ferme privée) ou engagement (ferme Etatique) de R/D.
- Un site scientifique au centre de 5 sites périphériques à 5-10 km de distance.
- Ferme d'excellence pour consolidation du PS (Privée, Etatique)
- Contraster les scénarios agronomiques classiques avec ceux du PS.
- Appui à l'agriculteur (ferme expérimentale) de simuler les scénarios réussis du conduit sur 4-5ha
- La fierté de la réussite fait de l'agriculteur l'homme à écouter (Agriculteur/Expert/Agrégateur).

**A2. Renforcement des capacités des différents intervenants :**

- Formation des décideurs, scientifiques, techniciens et agriculteurs (en Tunisie, à L'étranger).
- Formation d'un spécialiste en 'editing' technique et scientifique (affiches/guides: Scientifiques, techniciens, agriculteurs//décideurs, articles).
- Echange d'expérience avec l'étranger (universités, associations d'agriculteurs, fondations...).
- Créer un réseau d'innovation dans le domaine de l'eau, animé par la DDILRV (Direction de la Diffusion des Innovations et la Liaison entre Recherche et Vulgarisation - IRESA), avec des points focaux dans les structures concernées, et en assurer le renforcement de ses capacités (humaines et matérielles).

**A3. Dissémination :**

- Atelier de démarrage, atelier d'évaluation mi-parcours, atelier de restitution des résultats

- Mise en place de plates formes interactives sur site Web de l'IRESA pour diffuser des informations sur la gestion et l'économie d'eau avec un système d'assistance et d'aide à l'utilisation de ces informations.
- Production des articles de vulgarisation (affiches, dépliants, guides techniques).
- Mettre un système documentaire à la disposition de structures impliquées dans le projet.

### **Projet Pilote 2 : Pilotage des irrigations des arbres fruitiers cas des agrumes:**

Les rendements moyens des Agrumes (15-20 T/ha) reflètent une efficacité d'utilisation d'eau d'irrigation assez modeste, les quantités d'eau administrées varient de 6000 à 10 000m<sup>3</sup>/ha/an. Par ailleurs, le secteur des Agrumes est un grand consommateur d'eau, la période des irrigations s'étale généralement de mars à octobre (Damagnez et *al.*, 1962);

A titre d'indication, l'évapotranspiration de référence pendant cette période varie de 900 à 1200 mm au Cap Bon (De Villèle et *al.*, 1959).

Pour ce projet qui se limite au système d'irrigation localisé, un calendrier « sur mesure » est élaboré en se référant aux caractéristiques du verger (couverture du sol, nombre des goutteurs, débit par arbre...) le pilotage des irrigations par outil simple tel que la température maximale peut être un moyen pour mieux gérer l'eau et augmenter son efficacité.

#### **Les résultats attendus sont:**

- Assurer une meilleure gestion de l'irrigation chez les agrumes
- Augmenter la productivité en améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau

#### **Bénéficiaires et organismes chargés de mise en œuvre :**

- La mise en œuvre sera assurée conjointement par l'IRESA et le Centre Technique des Agrumes (CTA) et Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB).
- Les bénéficiaires : Chercheurs, Techniciens/CRDA, Agriculteurs, GDAs, SMSAs, SMVDAs, techniciens de l'AVFA...

#### **Les activités à mettre en œuvre sont:**

##### **A1. Planifications/exécution/ Suivi et évaluation des activités :**

- Préparation d'une fiche d'évaluation du projet (mi-parcours, finale)
- Faire de la ferme une station expérimentale.
- Contrat (ferme privée) ou engagement (ferme Etatique) de R/D.
- Un site scientifique au centre de 5 sites périphériques à 5-10 km de distance.
- Ferme d'excellence pour consolidation du PS (Privée, Etatique)
- Contraster les scénarios agronomiques classiques avec ceux du PS.



- Appui à l'agriculteur (ferme expérimentale) de simuler les scénarios réussis du conduit sur 4-5ha.

- La fierté de la réussite fait de l'agriculteur l'homme à écouter (Agriculteur/Expert/Agrégateur).

### **A2. Renforcement des capacités des différents intervenants :**

- Formation des décideurs, scientifiques, techniciens et agriculteurs (en Tunisie, à l'étranger).
- Formation d'un spécialiste en 'editing' technique et scientifique (affiches/guides: Scientifiques, techniciens, agriculteurs//décideurs, articles).
- Echange d'expérience avec l'étranger (universités, associations d'agriculteurs, fondations...).
- Créer un réseau d'innovation dans le domaine de l'eau, animé par la DDILRV (Direction de la Diffusion des Innovations et la Liaison entre Recherche et Vulgarisation - IRESA), avec des points focaux dans les structures concernées, et en assurer le renforcement de ses capacités (humaines et matérielles).

### **A3. Dissémination :**

- Atelier de démarrage, atelier d'évaluation mi-parcours, atelier de restitution des résultats
- Mise en place de plates formes interactives sur site Web de l'IRESA pour diffuser des informations sur la gestion et l'économie d'eau avec un système d'assistance et d'aide à l'utilisation de ces informations.
- Production des articles de vulgarisation (affiches, dépliants, guides techniques).
- Mettre un système documentaire à la disposition de structures impliquées dans le projet.

## **Projet Pilote 3 : Amélioration des systèmes de production des cultures en géothermie**

En Tunisie les eaux géothermales sont utilisées dans l'irrigation et comme toute autre eau saumâtre, l'irrigation avec l'eau géothermale aggravée par l'ajout des fertilisants menacent la durabilité de la production de cultures et aggravant la situation de la raréfaction des terres agricoles.

Face à cette situation, ce projet vise l'optimisation des facteurs de production en faisant recours à une agriculture raisonnée et un système de production intégrée.

### **Les résultats attendus sont:**

- L'amélioration de la conduite technique des cultures conduites en géothermie
- L'optimisation d'un calendrier de ferti-irrigation approprié qui tient compte de la qualité des eaux d'irrigation

### **Bénéficiaires et organismes chargés de mise en œuvre :**

- La mise en œuvre sera assurée conjointement par l'IRESA et le Centre Technique des Cultures Protégées et Géothermique (CTCPG).

- Les bénéficiaires : Chercheurs, Techniciens/CRDA, Agriculteurs, GDAs, SMSAs, SMVDAs, techniciens de l'AVFA...

**Les activités à mettre en œuvre sont:**

**A1. Planifications/exécution/ Suivi et évaluation des activités :**

- Préparation d'une fiche d'évaluation du projet (mi-parcours, finale)
- Faire de la ferme une station expérimentale.
- Contrat (ferme privée) ou engagement (ferme Etatique) de R/D.
- Un site scientifique au centre de 5 sites périphériques à 5-10 km de distance.
- Ferme d'excellence pour consolidation du PS (Privée, Etatique)
- Contraster les scénarios agronomiques classiques avec ceux du PS.
- Appui à l'agriculteur (ferme expérimentale) de simuler les scénarios réussis du conduit sur 4-5ha
- La fierté de la réussite fait de l'agriculteur l'homme à écouter (Agriculteur/Expert/Agrégateur).

**A2. Renforcement des capacités des différents intervenants :**

- Formation des décideurs, scientifiques, techniciens et agriculteurs (en Tunisie, à L'étranger).
- Formation d'un spécialiste en 'editing' technique et scientifique (affiches/guides: Scientifiques, techniciens, agriculteurs//décideurs, articles).
- Echange d'expérience avec l'étranger (universités, associations d'agriculteurs, fondations...).
- Créer un réseau d'innovation dans le domaine de l'eau, animé par la DDILRV (Direction de la Diffusion des Innovations et la Liaison entre Recherche et Vulgarisation - IRESA), avec des points focaux dans les structures concernées, et en assurer le renforcement de ses capacités (humaines et matérielles).

**A3. Dissémination :**

- Atelier de démarrage, atelier d'évaluation mi-parcours, atelier de restitution des résultats
- Mise en place de plates formes interactives sur site Web de l'IRESA pour diffuser des informations sur la gestion et l'économie d'eau avec un système d'assistance et d'aide à l'utilisation de ces informations.
- Production des articles de vulgarisation (affiches, dépliants, guides techniques).
- Mettre un système documentaire à la disposition de structures impliquées dans le projet.

**NB :** Les propositions doivent cadrer avec les 3 projets pilotes. Toutefois, les équipes de recherche peuvent proposer d'autres projets pilotes touchant à la valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau et les présenter selon l'approche proposée.

## 4. STRUCTURE DU PROJET PROPOSÉ

Au niveau de chaque projet pilote, les soumissions sont présentées sous forme d'équipe de 3 à 4 chercheurs qui seront engagées en vue d'atteindre les objectifs préfixés.

Chaque soumission doit contenir :

- Les OBJECTIFS DU PROJET (Général et Spécifiques)
- Le PROGRAMME SCIENTIFIQUE
- Le SCHEMA ORGANISATIONNEL & PARTENAIRES DU PROJET
- La DUREE & le CALENDRIER DU PROJET

## 5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ❖ Chaque proposition de projet doit être pilotée par un **coordinateur** qui doit avoir un CV conséquent avec la thématique du projet.

Le coordinateur du projet doit obligatoirement fournir son plan de charge sous forme d'une liste détaillée des projets de recherche (Nationaux et internationaux) auxquels il participe durant la durée de réalisation projetée de ce projet. Le temps alloué à chacun de ces projets doit aussi être mentionné.

- ❖ Partenaires Socio-économiques :

- Partenaires professionnels et de développement : la participation d'au moins un partenaire professionnel et de développement est obligatoire. Dans ce cas, il est nécessaire de fournir les informations suivantes sur ce partenaire :

- Organisme de partenariat : Structure de développement (groupement Interprofessionnel, Office, Centre technique, Directions techniques du Ministère de l'Agriculture...).
- Nom et Prénom du partenaire et sa fonction : Indiquer le nom et la fonction de la personne responsable du programme au sein de l'organisme.
- Cadre réglementaire du partenariat : préciser la nature et l'objet de la contribution des différents partenaires de développement dans la réalisation du projet de recherche ; Indiquer s'il s'agit d'une convention, d'un contrat, etc...

- Partenaire Privé : sa participation est obligatoire, il est nécessaire de fournir des informations concernant les points suivants :

- Partenaire privé : Structure (entreprise, société de mise en valeur, association, Agriculteur, Coopérative, etc...) intéressée par le projet.
- Nom du vis-à-vis et fonction : Indiquer le nom et la fonction de la personne responsable du programme au sein de la structure privée.
- Cadre réglementaire du partenariat : préciser la nature et l'objet de la contribution du partenaire privé (matérielle, financière, etc...) dans la réalisation du projet de recherche ; Indiquer s'il s'agit d'une convention, d'un contrat, etc...

## 6. DUREE, SUIVIE ET EVALUATION DU PROJET PAPS

Les activités des trois projets pilotes seront conduites sur une période de 30 mois selon le programme prévisionnel suivant.

Une évaluation intermédiaire participative est organisée à 18 mois du début des activités.

Cette évaluation conduite par l'IRESA avec l'appui d'une expertise externe de haut niveau doit permettre de compiler, analyser et restituer les premiers résultats du dispositif expérimental de formation mis en place. Cette évaluation comprend une enquête auprès des producteurs, des chercheurs et des techniciens participants, quatre ateliers régionaux et un atelier national de restitution. Cette évaluation peut être complétée par des travaux d'études spécifiques menées dans des étudiants de l'enseignement supérieur agricole dans le cadre de leurs projets de fin d'études. Un séminaire national avec participation internationale est organisé pour présenter les résultats de l'évaluation et une publication des actes de ce séminaire est réalisée. Un site web est créé ou une branche du site IRESA est créée pour faire connaître l'expérience en cours.

A l'issue de cette étape de 18 mois environ, l'expérimentation d'une démarche collaborative entre acteurs de la recherche aura été engagée, évaluée et partagée et il sera alors possible de travailler en vue d'élargir l'adhésion d'autres agriculteurs et d'autres centres de recherches, objet de la troisième phase de l'action, soit par la formation de nouveaux groupes locaux, soit par l'élargissement de groupes de travail existants.

## 7. CONSTITUTION DU DOSSIER ET SOUMISSION

Le coordinateur scientifique du projet devra d'abord soumettre une note conceptuelle conformément au modèle ci-joint. Après sélection, Il assurera la rédaction de la proposition du projet conformément au formulaire de proposition téléchargeable sur le site de l'IRESA.

- *Eléments constitutifs du dossier de la note conceptuelle*

Le dossier de soumission de la note conceptuelle doit comporter :

- La note conceptuelle conformément au modèle fourni par l'IRESA
- Les Curriculum Vitae (CV) des membres de l'équipe de recherche y compris celui du coordinateur.

- *Eléments constitutifs du dossier du projet détaillé*

- Le formulaire du projet pilote à soumissionner conformément au modèle fourni par l'IRESA
- Les Curriculum Vitae (CV) des membres de l'équipe de recherche y compris celui du coordinateur, **signés** et portant la mention « pour participer au projet de valorisation des acquis de la recherche PAPS –PROJET PILOTE N°..... »
- Lettre d'engagement du partenaire socio-économique

**Les dossiers de soumissions seront enregistrés au bureau d'ordre de l'établissement d'origine du coordinateur du projet pilote et adressés ou remis au Bureau d'ordre de l'IRESA, sous plis fermé portant la mention suivante :**

**Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles  
Appel à candidature pour l'exécution d'un projet pilote de valorisation des acquis  
de la recherche dans le domaine de l'eau (projet PAPS/Eau)**

**Projet pilote N° ... : Intitulé du projet :.....**

**La date et le cachet du bureau de l'IRESA faisant foi.**

## 8. Calendrier Prévisionnel



### 1<sup>ère</sup> étape :

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| Lancement de l'Appel à la soumission au projet    | : 30 Décembre 2014             |
| Date limite pour le dépôt de la note conceptuelle | : 12 Janvier 2015 ( à 12:00 h) |
| Diffusion des résultats préliminaires             | : 20 Janvier 2015              |



### 2<sup>ème</sup> étape :

|   |                   |
|---|-------------------|
| Date limite pour le dépôt des propositions du projet détaillées | : 28 Janvier 2015 |
| Diffusion des résultats définitifs                              | : 06 Février 2015 |

**Le Coordinateur National du Projet**

  
Dr. Aniss Ben Rayana